

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

24 MARS 2015

## LA RECHERCHE PROSPECTIVE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Audition de :

- Monsieur Guyot, Responsable de la Direction Anticipation des phénomènes socio-économiques à l'IWEPS;
- Monsieur Vermeulen, Managing Director de Climact, en charge des relations commerciales et du marketing.

### RAPPORT

présenté au nom du Commission des pouvoirs locaux, du logement et de l'énergie

par

M. Dermagne

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission des pouvoirs locaux, du logement et de l'énergie s'est réunie le mardi 24 mars 2015 afin d'examiner la recherche prospective sur la transition énergétique et de procéder à l'audition de :

- Monsieur Guyot, Responsable de la Direction Anticipation des phénomènes socio-économiques à l'IWEPS;
- Monsieur Vermeulen, Managing Director de Climact, en charge des relations commerciales et du marketing. <sup>(1)</sup>

---

<sup>(1)</sup> *Ont participé aux travaux* : MM. Arens, Bouchez, Collignon, Crucke (Président), Mme Defrang-Firket, M. Dermagne (Rapporteur), Dupont, Fourny, Mme Gérardon, MM. Imane, Maroy, Stoffels.

*Ont assisté aux travaux* : MM. Bellot, Denis, Destrebecq, Mmes Dock, Gonzalez Moyano, MM. Hazée, Henry, Mmes Pécriaux, Waroux. M. Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie.

## I. AUDITION DE M. GUYOT, RESPONSABLE DE LA DIRECTION ANTICIPATION DES PHÉNOMÈNES SOCIO-ÉCONOMIQUES À L'WEPS

**M. Guyot**, responsable de la Direction Anticipation des phénomènes socioéconomiques à l'WEPS explique que l'WEPS et Climact présenteront les résultats d'une recherche prospective relative à la transition énergétique en Wallonie.

Une des missions principales de l'WEPS est l'aide à la décision politique qui ne peut se limiter à un travail descriptif et explicatif. Elle doit se baser sur une analyse des futurs possibles. C'est pourquoi l'WEPS développe un certain nombre de recherches prospectives afin d'appréhender les évolutions potentielles des dynamiques économiques et sociales en Wallonie.

Pendant deux ans, une recherche a été menée à l'initiative de l'WEPS sur la transition énergétique.

Tout d'abord, la consultation réalisée auprès d'experts universitaires et de l'administration a permis d'identifier les cinq enjeux suivants pour la Région wallonne :

- l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées ;
- la transition énergétique;
- l'organisation territoriale de l'action publique;

- l'enjeu relatif à la cohésion sociale;
- les flux migratoires vers la Wallonie, principalement en provenance de Bruxelles.

Ces cinq enjeux principaux ont été présentés aux conseillers de M. le Ministre. Ceux-ci ont identifié deux enjeux prioritaires pour les premiers travaux prospectifs : la transition énergétique, le vieillissement et la place de la personne âgée en Région wallonne.

L'WEPS a décidé de travailler en premier lieu sur la transition énergétique. Comme dans une phase exploratoire, un travail essentiellement descriptif et analytique des données existantes a été réalisé.

Ensuite, une démarche prospective a eu lieu afin d'associer les différents opérateurs publics. Dans le souci de mettre en place une démarche collaborative et participative, un comité d'accompagnement incluant l'administration a été créé.

Suite à un marché public, la recherche a débuté en 2012, pour une période de deux ans. Ce travail prospectif qui a mobilisé un consortium de six équipes universitaires sous la responsabilité de l'WEPS vient de se terminer.

## II. AUDITION DE M. VERMEULEN, MANAGING DIRECTOR DE CLIMACT, EN CHARGE DES RELATIONS COMMERCIALES ET DU MARKETING

**M. Vermeulen**, Managing Director de Climact, en charge des relations commerciales et du marketing, précise que Climact est une structure située à Louvain-la-Neuve qui œuvre à la transition vers une société bas carbone avec les entreprises privées, les pouvoirs publics et les ONG.

Le consortium est composé de différents partenaires : Climact, le Bureau du Plan, l'ICEDD, le CORE, l'Université catholique de Louvain et le Lentic de l'Université de Liège. Le projet est transversal, il vise à comprendre la transition énergétique en Wallonie, non seulement les aspects liés aux caractéristiques techniques mais également ses conséquences sur les modes de consommation, les modes de production, les formes institutionnelles et le cadre réglementaire.

Le souhait a été de mettre en place une équipe pluridisciplinaire regroupant l'ensemble des compétences afin d'évoquer les différents scénarii de futurs possibles pour la transition énergétique wallonne. Ses membres sont des auteurs scientifiques reconnus.

### *Les objectifs*

Le projet comprend quatre objectifs :

- évaluer prospectivement les impacts pour la Wallonie de la fin du pétrole bon marché. À un moment donné, le pétrole bon marché ne sera plus facilement disponible, il convient de s'interroger sur les impacts en Wallonie;
- définir les outils qui permettront de décider des stratégies futures au niveau énergétique;
- prendre en compte toutes les variables qui impactent la transition énergétique et travailler de manière transversale. L'énergie concernant toutes les activités humaines, une vision la plus complète possible grâce à des disciplines complémentaires s'impose;
- s'appuyer sur une méthodologie participative exploratoire sans imposer de limites. L'WEPS est apprécié pour son ouverture d'esprit, son accompagnement méthodologique et sa volonté d'explorer différents futurs possibles, en dehors du cadre habituel.

## *La méthodologie*

La première étape a cerné les variables qui influencent le système énergétique en Wallonie. Vingt-sept variables ont été analysées, telles que le cadre réglementaire, l'état de la science au niveau mondial, les technologies disponibles, les formes institutionnelles, le potentiel local, les modes de consommation et les modes de production.

Un travail important a consisté à identifier ces variables et à se mettre d'accord sur leur contenu.

La deuxième étape a consisté à comprendre les relations entre les 27 variables, leur impact mutuel et leur interdépendance.

L'équipe pluridisciplinaire avec des formations et des sensibilités différentes s'est demandé si les formes institutionnelles avaient un impact sur les modes de consommation, si le cadre réglementaire wallon avait un impact sur l'infrastructure, si l'aménagement du territoire était lié au potentiel local...

La troisième étape a consisté à analyser les variables « motrices », c'est-à-dire les variables qui influenceront le système énergétique wallon, et les variables « dépendantes », qui résultent du système énergétique wallon. La structuration de ces variables dans leur dimension de motricité et de dépendance a permis de définir les « variables du prologue », c'est-à-dire celles qui vont initier l'histoire et raconter le début du scénario.

Enfin, la dernière étape a conduit à constituer 4+1 scénarii. Ceux-ci ont été comparés en analysant leurs forces et leurs faiblesses, les risques et les opportunités de chacun d'eux, afin de proposer des recommandations aux mandataires.

Les « variables du prologue » qui racontent le début de l'histoire comprennent la variable climatique. Il faut se poser la question de l'environnement international climatique dans lequel évoluera la Wallonie en 2050 et donner à cette variable différentes possibilités.

Il est permis d'imaginer parmi les scénarii, une contrainte internationale très forte au niveau climatique ou l'absence totale de contrainte. Il faut identifier différents futurs possibles pour ces variables de départ, combiner ces futurs entre eux de manière la plus homogène possible et identifier les tensions qui en résultent.

Aux quatre scénarii exploratoires de base a été greffé un cinquième scénario relatif au développement durable :

- le premier scénario imagine une Wallonie décentralisée dans un monde Kyoto+;
- le deuxième scénario envisage une Wallonie autonome et atypique dans un monde pétro-optimiste, où les ressources fossiles sont largement disponibles;
- le troisième scénario se base sur une Wallonie très technologique et très duale;
- le quatrième scénario imagine une Wallonie suiveuse dans un monde qui est conscient des impacts du changement climatique.

Les quatre scénarii sont contrastés et les contenus de chaque variable sont différents. L'objectif est de comprendre la manière dont les scénarii vont se positionner.

L'orateur précise qu'il a choisi de présenter deux scénarii contrastés : le premier scénario et le troisième scénario.

Outre ces quatre scénarii exploratoires, un scénario normatif a été développé avec le Bureau du plan. Il postule qu'en 2050, une série d'objectifs de développement durable sont remplis, la pauvreté n'existe plus, le changement climatique est bien compris, l'enseignement est accessible à tous. L'image du scénario est fixée en 2050 et son impact sur chacune des variables est identifié.

### *Les quatre scénarii*

#### *Le scénario A*

Le premier scénario exploratoire se place dans un monde Kyoto+ où un accord international existe et est appliqué pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le mécanisme mis en place permet l'émergence et la transition réelle vers une société bas carbone.

Les instruments sont en place, l'énergie est disponible, l'énergie renouvelable est fort présente. Une véritable électrification et une smartisation des consommations et de la production d'énergie se développent. Toutes les technologies du stockage de l'énergie à la gestion intelligente de la demande sont mises en place. Le réseau et les interconnexions fonctionnent.

À la suite de plusieurs réformes de l'État, la Wallonie a acquis davantage de compétences et est plus décentralisée. Les sous-régions utilisent le potentiel énergétique présent sur leur territoire. Certaines sous-régions ont accès plus facilement aux infrastructures et à l'énergie. Ce scénario comporte une tension sociale entre les sous-régions.

Dans ce scénario Kyoto+ très électrifié, les infrastructures, les secteurs industriels et économiques, mais aussi l'activité sociale, se développent principalement autour de l'axe Bruxelles-Namur et de l'axe Mons-Liège, qui est une prolongation de l'axe Lille-Cologne. Dans les régions plus éloignées, un autre mode de consommation et de production se met en place.

L'enseignement promeut le développement durable. L'agriculture retrouve sa fonction première basée sur l'alimentation. La disponibilité des ressources stratégiques rares fait l'objet de pressions croissantes.

Le capitalisme est revu et de nouvelles formes de coopératives apparaissent. Un rôle important est accordé aux producteurs et aux consommateurs d'énergie, aux ménages et aux petites structures.

Deux catégories de consommateurs coexistent, ce qui peut créer des difficultés de cohésion sociale :

- l'ex-écomoderniste qui est un consommateur qui a accès à l'énergie et l'utilise facilement;
- le consommateur qui vit plus en retrait des infrastructures et qui développe un comportement de sobriété volontaire et une utilisation parcimonieuse de l'énergie.

#### *Le scénario C*

Le scénario C est complètement différent. Le développement des sciences et des technologies engendre une Wallonie extrêmement technologique et duale, avec de fortes différences entre ses habitants.

Dans ce monde très technologique, l'hydrogène et l'énergie nucléaire de la quatrième génération sont largement disponibles. Comme dans le premier scénario, le monde est très électrifié. Il comprend de puissantes infrastructures énergétiques et de transports destinées à certains privilégiés et aux grandes entreprises.

L'accès à l'énergie n'est plus disponible pour tous, non seulement en Wallonie mais également dans le monde. Le Développement durable n'est pas la priorité. Certaines personnes privilégiées ont accès à de nombreux services énergétiques pour tous les usages et avec une grande facilité d'accès. Les réseaux souterrains sont très puissants et le recours à l'énergie important.

Par contre, certaines zones plus délaissées se contenteront d'infrastructures plus vieillissantes et la cohésion sociale en souffrira.

Le déploiement de l'énergie renouvelable locale ne constitue plus une priorité.

Dans cette course à l'innovation et à la technologie, la Wallonie s'est positionnée sur un certain nombre de métiers dans lesquels elle excelle, tels le demand management, l'hydrogène ou le nucléaire. Le savoir-faire et la technologie wallonne sont reconnus dans des métiers de pointe, mais ces activités économiques et industrielles procurent peu d'emplois.

Le financement des infrastructures s'effectue par le secteur privé qui maîtrise et contrôle la technologie.

La structure territoriale est très inégalitaire. Contrairement au premier scénario, le sol n'est plus une ressource limitante.

Une forte inégalité sociale existe entre d'une part les personnes qui ont accès aux technologies et à la formation et peuvent bénéficier des métiers de pointe et d'autre part, les personnes qui sont en décrochage. Les modes de consommation sont distincts. Il est constaté une dualisation de la société entre les citoyens qui disposent d'une très bonne connaissance technologique et de l'accès à des produits et à des services qui leur sont adaptés et ceux qui n'y ont pas accès. Les tensions sont fortes.

La consommation énergétique des entreprises ne pose plus de difficulté. Le monde étant extrêmement technologique, les entreprises doivent trouver des profils pointus.

Le deuxième scénario est fort différent du premier. L'étude ne visait pas à dire qu'un scénario était meilleur qu'un autre mais à identifier les formes énergétiques que pourrait prendre la Wallonie.

Quatre scénarii ont été étudiés. L'orateur précise qu'il a présenté dans le détail les scénarii A et C et qu'il décrit brièvement les scénarii B et D.

#### *Le scénario B*

Le scénario B envisage une Wallonie autonome dans un monde pétro-optimiste où les combustibles fossiles sont très présents. De manière atypique, les politiques wallonnes ont choisi la voie de la sobriété énergétique et du développement de l'énergie renouvelable.

La Wallonie fait preuve d'utopie écologique face au monde global qui l'entoure qui recourt aux combustibles

fossiles disponibles. Un important décalage existe entre la Wallonie et l'univers international, ce qui crée des tensions.

#### *Le scénario D*

Le scénario D s'inscrit dans un monde très conscientisé, à l'image du scénario A. Le monde s'engage de manière ambitieuse dans une transition bas carbone et la Wallonie suit ce mouvement. Elle demeure en phase avec les exigences européennes sans aller plus loin et certaines opportunités lui échappent. Elle ne prend pas le leadership sur les sujets énergétiques. Le contexte international est favorable mais le contexte régional est affecté par la gestion des déficits publics et par d'autres difficultés non liées à l'énergie.

#### *La comparaison et les conséquences des différents scénarii*

Après avoir analysé de manière exploratoire ces quatre scénarii, l'étude a tenté de comprendre les implications du développement durable par une analyse normative.

Des comparaisons des différents scénarii sur base de certaines caractéristiques ont été effectuées : le mode de positionnement du système énergétique, la manière d'exploiter le potentiel local, les formes institutionnelles pour la production de l'énergie, les modes de consommation, l'accessibilité à l'énergie. Ces critères ont été appliqués aux différents scénarii de manière contrastée.

De plus, les forces et les faiblesses de chaque scénario ont été étudiées selon cinq

paramètres : la cohésion sociale, la viabilité économique, l'impact environnemental, la sécurité d'approvisionnement et la participation démocratique. En conséquence, les recommandations énoncées à l'égard des pouvoirs publics sont différentes.

La cohésion sociale sera un élément important qui se matérialisera différemment dans chaque scénario. Il convient de l'intégrer dans la réflexion sur le futur énergétique de la Wallonie. Les chercheurs du consortium étaient conscients que la cohésion sociale devait être examinée mais son caractère prégnant et omniprésent dans tous les scénarii les a interpellés.

Le premier scénario, s'inscrit dans un contexte international très « Kyoto » avec un ensemble de sous-régions en Wallonie. Face à des sous-régions avec des potentiels et des approches différentes, la Région wallonne doit mettre en place des mécanismes d'équilibre entre elles et être attentive à la cohésion sociale.

L'IWEPS a souhaité que le projet soit le plus participatif possible, c'est pourquoi le comité d'accompagnement a mené une consultation avec les représentants du monde patronal, syndical, de la société civile, de l'administration et des ONG afin de recueillir leurs avis et leurs réactions sur les différents scénarii.

La synthèse de cette consultation met en évidence la nécessité de développer une vision à long terme assumée par le monde politique, la plus stable possible et associée à un contrôle public fort. La démarche visionnaire doit être en phase avec les décisions prises.

Les risques de dualisation au niveau social, culturel, économique ne doivent pas être négligés car ils sont particulièrement présents dans certains scénarii.

Il ne faut pas omettre de prendre en compte les coûts économiques liés à la transition énergétique. Il est dès lors important d'anticiper les niches dans lesquelles la Wallonie peut se développer et créer de l'emploi, en étant conscient du coût élevé de certaines technologies liées à la transition énergétique. Une vision à long terme s'impose afin de positionner la Région.

En outre, il importe d'explorer différentes formes de réorganisation. Des consommateurs beaucoup plus sobres en énergie organiseront différemment leur transport, leur consommation et leur habitat. Ces nouvelles formes de réorganisation peuvent aussi créer des opportunités.

De nouveaux partenariats entre le secteur privé, le secteur public et les citoyens se créeront dans un contexte de difficultés des finances publiques. Il faut se demander comment les pouvoirs publics pourront encadrer ce partenariat, choisir un scénario et adopter le plus tôt possible les mesures adéquates.

À côté des risques et des coûts, certaines recommandations concernent les bénéfices liés à la transition énergétique. La question s'est posée de savoir comment les identifier, les objectiver et prendre en compte ces dimensions dans le débat. Une possibilité est de développer des indicateurs complémentaires dans le PIB afin de mesurer la transition énergétique.

L'étude a commencé en 2012 et s'est terminée à la fin de l'année 2014. Entre-temps, les prix de l'énergie et les considérations géopolitiques ont changé. De plus, l'union énergétique en Europe se met en place.

Il faut tenir compte de la hiérarchisation des usages, notamment des sols, et de la pression foncière en Wallonie suite à l'augmentation démographique.

#### *La définition d'une vision*

Il est nécessaire de réfléchir à long terme et de définir une vision car même si le système est très dynamique et dépend d'évolutions géopolitiques, il comporte aussi beaucoup d'inertie. Le système énergétique ne pourra évoluer du jour au lendemain, il convient d'identifier rapidement les éléments dans lesquels la Wallonie peut dégager une valeur ajoutée.

Certains éléments n'ont pu être appréhendés dans le cadre du contrat. L'étude aurait pu et devrait aller plus loin. L'identification des quatre scénarii futurs possibles de la transition énergétique et du scénario du développement durable constitue une première étape. Les quatre scénarii ont conduit à définir 27 variables, ce qui a pris du temps.

Il existe d'autres scénarii. Ceux qui ont été choisis ont le mérite d'exister et d'être contrastés.

Après avoir proposé des scénarii, il faut définir une vision. Celle-ci combinera certains éléments issus de plusieurs scénarii, en dehors de tout dogmatisme.

Certains éléments des scénarii devraient être affinés et quantifiés car la prospective n'est pas un exercice de quantification des éléments. La quantification est en contradiction avec la volonté exploratoire du projet.

Il appartient au monde politique de définir le futur énergétique souhaitable en Wallonie. Ensuite, il conviendra de réfléchir aux voies à suivre pour atteindre l'objectif en fonction des choix opérés. Dans la mesure où les voies de la transition énergétique sont extrêmement dynamiques, une mobilisation des acteurs s'imposera. Les deux secteurs les plus concernés sont le transport et le logement.

Le risque de dualisation peut se matérialiser de différentes manières pour les producteurs d'énergie et pour les consommateurs tels que les ménages, les entreprises, les personnes riches et pauvres, celles qui se trouvent près ou éloignées des infrastructures.

Le rapport de la recherche a été terminé en novembre 2014 mais l'IWEPS a attendu la présente séance de présentation au Parlement wallon pour le mettre à la disposition du public sur son site. Le rapport de l'IWEPS sur la transition énergétique est consultable au Greffe du Parlement wallon et sur le site du IWEPS (<http://www.iweps.be/etude-de-prospective-transition-energetique>).

De plus, deux publications scientifiques devaient voir le jour. La première est en cours d'évaluation par l'organisation française sur la prospective Futurable. Il faut espérer que les travaux soient publiés. La deuxième publication sera présentée au congrès interdisciplinaire sur le développement durable présidé par Mme Cudon de l'ULB et par M. van Ypersele de l'UCL.

Enfin, des présentations de l'étude à différents publics cibles sont prévues.

### III. ÉCHANGE DE VUES

**M. Henry** trouve dommage de ne pas planifier une discussion entre les parlementaires sur un rapport d'une telle ampleur, même si les commissions n'ont pas l'habitude des débats de nature prospective mais traitent davantage de questions liées à la gestion quotidienne.

Le commissaire remercie les orateurs pour leur présentation et pour la primeur donnée au parlement.

L'étude prospective envisage des scénarii et présente des supputations afin d'aider les parlementaires à poser des choix de stratégies et de politiques à mettre en oeuvre à moyen et à long termes. Il n'est jamais facile de se projeter dans le futur.

Les constats, les scénarii et les stratégies à mettre en oeuvre ont un caractère transversal et dépassent le cadre de la Wallonie. L'année 2015 est particulière : les enjeux énergétiques atteignent des proportions importantes à l'échelle mondiale, ce qui nécessite de trouver les bons outils.

Il y a lieu en début de législature de connaître les choix et la vision du Gouvernement wallon, la manière dont elle sera appliquée et les outils qui seront utilisés.

Plusieurs outils ont été annoncés : la stratégie de développement durable, le plan Air-Climat-Energie, la stratégie énergie, le SDER... Ces futurs outils peuvent se référer à une vision ou à un scénario.

Il n'est pas aisé de savoir par quel biais appréhender les choses mais il faut opérer des choix de politiques au départ de ces visions à long terme. Selon les choix, la Wallonie se dirigera vers un scénario ou subira plus ou moins les données extérieures. Il est illusoire de croire qu'il ne se passera rien, la Wallonie évoluera de différentes façons en fonction des choix posés et du contexte extérieur.

Il est permis de se demander quels seraient les impacts en Wallonie des scénarii sur l'emploi et les structures économiques. À côté du changement climatique et de la transition énergétique, il ne faut pas oublier les modèles de développement, les activités et les emplois qu'il est possible de créer.

Parmi les différents scénarii étudiés, l'orateur se demande la direction vers laquelle on s'oriente au niveau international, si certaines hypothèses correspondent aux éléments avancés ou choisis par d'autres pays ou d'autres régions, si la Wallonie doit plutôt se diriger dans la même direction ou s'en différencier et quel est l'intérêt d'appréhender les données par rapport aux autres.

Face à la nécessaire cohésion sociale, il faut se demander comment envisager l'accompagnement et la participation citoyenne des différents acteurs afin de construire collectivement une stratégie.

**M. Stoffels** remercie les orateurs pour le travail accompli qui offre la possibilité de connaître une étude prospective qui projette la Région wallonne dans l'avenir.

Celle-ci doit aider la Wallonie à trouver des moyens et à définir des politiques pour organiser la transition vers d'autres sources d'énergie.

Cependant, il ne faut pas oublier les efforts en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie. Il faut d'abord faire des économies et centrer les efforts dans les secteurs où il est plus facile d'atteindre les objectifs européens.

L'orateur insiste sur les coûts pour la compétitivité des entreprises, mais aussi pour le pouvoir d'achat des ménages.

La recherche et le développement devront également être intégrés dans les réflexions, les stratégies et les plans opérationnels. À titre d'exemple, certaines formes d'énergie, notamment l'électricité, peuvent difficilement être stockées, ce qui pose certaines questions.

Des niches industrielles pourront probablement être développées, mais la Région n'est pas un îlot isolé, elle s'inscrit dans un contexte européen dans lequel des secteurs économiques commencent à se développer.

Il faut se demander comment la Wallonie peut rattraper les retards. Ainsi, l'éolien est essentiellement une technologie importée, mis à part la maintenance qui se réalise sur place.

Le coût est important en termes d'investissement et d'amortissement. Jusqu'à présent, la Région wallonne a mis en place les certificats verts et les a remplacés par des primes pour aider les promoteurs à amortir leurs coûts d'investissement. Les conséquences sur la consommation d'énergie dans le secteur industriel ou le secteur résidentiel doivent également être analysées. Bien qu'inclus dans la notion de cohésion sociale, cet élément mérite d'être explicité.

La Belgique est un pays au paysage institutionnel complexe dont une partie des compétences appartient aux Régions et une autre à l'État fédéral. D'autres niveaux de pouvoir, telles les communes et les provinces, interviennent également lorsqu'ils investissent dans le secteur énergétique.

Les accords institutionnels doivent être inclus dans la réflexion afin de définir un cadre clair, stable et durable. L'énergie est une matière complexe dans laquelle il sera difficile de trouver un consensus sociétal. Les scénarii contrastés qui ont été présentés permettront d'orienter le débat.

Il serait judicieux que le Gouvernement précise la manière dont les visions seront transposées en programmes d'actions à court et à long termes.

L'étude « Towards 100% Renewable Energy in Belgium by 2050 » réalisée à la demande des autorités belges chargées de la politique énergétique et qui a fait l'objet de débats en commission parlementaire lors de la législature précédente, précisait que l'objectif de 100% d'énergies renouvelables en 2050 est réalisable sur le

plan technique et compatible avec une croissance économique, mais cette étude doit être complétée par l'analyse complémentaire des impacts socio-économiques et sociétaux, et notamment de création d'emplois.

En 2003-2004, le Gouvernement avait demandé de mettre sur pied le Plan de maîtrise durable de l'énergie qui a été actualisé une première fois en 2009. Celui-ci esquissait des perspectives à long terme et traçait des pistes pour démarrer immédiatement dans la bonne direction. Il convient de se demander s'il ne devrait pas être réactualisé, ce qui a été sollicité à plusieurs reprises, notamment pour identifier un mix énergétique. La manière de réaliser le mix énergétique pèsera sur le coût et les investissements nécessaires et précisera les proportions à donner aux énergies renouvelables, nucléaires et alternatives.

Même si la Wallonie n'aura pas 100% d'énergie renouvelable à court terme, elle devra accélérer la cadence pour respecter ses engagements vis-à-vis de l'Union européenne.

**M. Bouchez** note, à l'instar d'autres enjeux environnementaux, le lien important qui existe entre le ministre de l'Énergie et le ministre de l'Économie. Ce qui parfois est considéré comme une contrainte doit se transformer en opportunité.

En effet, il conviendrait de développer des filières wallonnes dans le secteur, ce qui permettrait de positionner la Wallonie dans les différents enjeux repris dans les engagements européens, voire même d'aller au-delà.

De plus, il est possible de développer des secteurs économiques créateurs d'emplois non délocalisables, dès lors que l'énergie doit être fournie dans un lieu déterminé. Or, la Wallonie importe beaucoup de technologies. Il serait souhaitable d'intégrer un plan dans un mécanisme déjà existant comme Creative Wallonia, en l'axant sur la créativité pour déboucher sur un projet économique.

Les choix stratégiques sont importants surtout en période de difficultés budgétaires. À titre d'exemple, la géothermie est une technique intéressante mais aucune entreprise privée n'y répond car la plupart des bâtiments sont passifs. Les entreprises ont consommé moins d'énergie pour leur chauffage, ce qui représente une économie d'énergie.

Il est permis de s'interroger sur les choix stratégiques posés. Ceux-ci doivent être beaucoup plus en phase avec l'économie pour rencontrer les objectifs de manière créative et productive. Or, actuellement, les enjeux sont trop souvent considérés comme des contraintes.

**M. Guyot**, responsable de la Direction Anticipation des phénomènes socioéconomiques à l'IWEPS, en réponse à la question relative aux impacts des scénarii en termes d'emploi, note que l'étude présentée n'est pas un exercice prévisionnel classique mais une réflexion prospective au sens large, c'est-à-dire une identification de l'évolution des structures dans leur complexité. L'objectif n'est pas de quantifier les impacts.

Néanmoins, l'étude a mis en évidence certaines implications sur l'emploi. À titre d'exemple, le scénario C

expose l'évolution du marché de l'emploi vers des compétences très pointues avec peu d'impacts quantitatifs sur le volume des emplois. Approfondir la question de l'emploi suppose de mener des travaux complémentaires.

**M. Vermeulen**, Managing Director de Climact, en charge des relations commerciales et du marketing, précise que l'impact sur l'emploi est très différent entre une Wallonie technologique et duale et une Wallonie suivie dans un monde très organisé pour le changement climatique.

Outre la définition des filières nécessaires, il faut prévoir les types d'emplois et adapter l'enseignement.

Cette étude transversale a démontré les liens qui devaient exister entre les aspects économiques et techniques, et la formation.

Vu le changement climatique et les données géopolitiques, l'Europe a décidé de s'engager dans une union énergétique. Celle-ci en est à ses prémices mais des projets importants se mettent en place.

L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni se sont engagés dans un processus de transition énergétique. La souveraineté des États membres de l'Union européenne conduit à des choix différents selon les pays.

Monsieur Stoffels a insisté avec raison sur l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Celles-ci sont porteuses d'emplois au niveau local. De plus, il est possible de limiter la consommation d'énergie en maintenant un niveau de confort important.

L'impact sur la compétitivité et le pouvoir d'achat a été peu analysé dans l'étude. Par contre, il l'a été dans une autre étude menée par l'IWEPS pour la Région de Bruxelles-Capitale. Les enjeux et la précarité énergétiques sont clairement marqués en Région de Bruxelles-capitale et dans certaines sous-régions de Wallonie. Il est nécessaire de comprendre comment intégrer la facturation de l'énergie dans le contexte de précarité énergétique.

**M. Guyot**, responsable de la Direction Anticipation des phénomènes socioéconomiques à l'IWEPS, répond que la transversalité et l'implémentation de nouvelles orientations dépassent le cadre des compétences de l'IWEPS, ce qui explique qu'elles n'aient pas été abordées dans l'étude. Toutefois, de nombreuses personnes ont été associées afin de favoriser la transmission de l'information et la sensibilisation.

Par essence, la prospective est une démarche participative mais la participation peut revêtir différents degrés d'intensité. En l'espèce, la participation s'est principalement concrétisée par la consultation d'experts. Une participation citoyenne pourrait être envisagée mais elle nécessiterait d'autres ressources et d'autres dynamiques que celles mises en œuvre dans le cadre de cette étude.

**M. le Président** estime qu'il appartient au Parlement de développer ce type de réflexion prospective. Il remercie MM. Guyot et Vermeulen pour leur apport qui alimentera les débats futurs.

## IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et au Rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,

P.-Y. DERMAGNE

Le Président,

J.-L. CRUCKE